

Tir annuel de la Fédération des Vieilles Cibles Valaisannes

LENS 2026

Fusil 300m

Stand de tir de Lens

Mercredi	19 août 2026	17h30 – 19h30
Samedi	22 août 2026	08h00 – 12h00 13h00 – 15h00

Chers amies et amis tireurs, soyez les bienvenus. Nous vous souhaitons bonne chance pour la compétition ainsi qu'un agréable séjour à Lens.

Pour des raisons de lisibilité on a renoncé dans ce document à une utilisation simultanée des formes féminines et masculines. Toutes les désignations de personnes sont néanmoins valables pour les deux sexes.

Prescriptions

La manifestation est soumise aux Règles du tir sportif (RTSp / 1.10.4020 f) - y compris les sept Règlements partiels ainsi qu'à toutes les prescriptions, règlements, directives, dispositions d'exécution (DE) y relatives, de même qu'au catalogues des moyens auxiliaires FST, Swiss Olympic, DDPS, SAT, USS et SCT.

Ces prescriptions règlent toutes les positions qui ne sont pas explicitement citées dans le plan de tir. Elles sont affichées dans l'installation de tir et doivent être appliquées en tout temps par les organisateurs.

Définition

Ce concours n'est pas soumis à l'obligation de la licence.

Classes d'âge

Jeunes Juniors	JJ	15 – 16 ans (nés en 2011 – 2010)
Juniors	J	17 – 20 ans (nés en 2009 – 2006)
Elite	E	21 – 59 ans (nés en 2005 – 1967)
Vétérans	V	60 – 69 ans (nés en 1966 – 1957)
Seniors-vétérans	SV	dès 70 ans (nés en 1956 et plus âgés)

Droit de participation

Chaque tireur ne peut prendre part à la même manifestation de tir qu'avec une seule société de Cible et ne tirer que dans une seule catégorie.

Munition

La munition d'ordonnance distribuée par l'organisateur doit être utilisée. Les douilles restent en mains de l'organisateur.

Contrôle des armes

Les fusils doivent être extraits de leur housse ou étui avant d'entrer dans l'installation de tir. Un contrôle a lieu à la porte afin de garantir le respect des prescriptions de sécurité selon RTSP/RTFC, art. 4. Lorsque le tir est terminé, les participants doivent effectuer un contrôle du retrait des cartouches / contrôle de décharge.

Sécurité

Toutes les armes pourront être contrôlées.

À l'intérieur du stand, elles devront se trouver dans les mains des concurrents ou au râtelier, assurées, la culasse ouverte et le magasin enlevé, et en aucun cas dans une valise ou un sac.

En cas de non-respect de ces règles, une amende ou une disqualification pourra être appliquée.

Proclamation des résultats

La proclamation des résultats aura lieu le samedi 22.8.2026, 17h30 sur la place du village de Lens.

Les palmarès seront publiés dans la semaine après le dernier jour de tir sur notre site Internet : <http://www.vieilles-cibles-vs.ch>

Le palmarès sera distribué gratuitement à chaque Capitaine de Cible lors de la remise des prix.

Distinctions**REMARQUE :****Passe Fédération**

Selon règlement de la FVCV

Passe Cible Nouvelle de Lens

Pour 1 résultat donnant droit à la distinction :

Don en nature d'une valeur de Fr. 12.00

Responsabilité

L'organisateur décline toute responsabilité pour les fusils ou autres objets.

Assurance

Tous les participants sont assurés selon les dispositions de l'USS. Les assurés renoncent à toutes autres prétentions envers l'organisateur.

Réclamations

Toute réclamation concernant cette manifestation sera traitée immédiatement par l'organisateur. Le droit de recours auprès des organes juridictionnels de la FVCV reste réservé.

Contact

Mudry Nicolas 079 816 73 15

nicolas_mudry@hotmail.com

Société de Cible Lens Nouvelle

Lens, le 16.03.2026

Le Capitaine

La Secrétaire



Mudry Nicolas

Gaspoz Deborah

Plan de tir vérifié et approuvé :

Bramois, le 16.05.2026

FVCV / SVAWS
Fédération des Vieilles
Cibles Valaisannes



Jean-Marc Ambord

Catégories de classement Tous les fusils 300m

Cible A10

Programme de tir 2 coups d'essai cpc obligatoire
5 coups, cpc
3 coups, marqués à la fin

Positions Fusil standard : couché bras franc
Arme libre : non couché
Fusil d'assaut : sur bipied
Mousqueton : couché bras franc ou couché-appuyé ou sur bipied

Les Vétérans peuvent tirer au fusil libre et au fusil standard en position couchée.
Les Seniors-vétérans peuvent tirer sur appui.

Frais de participation Fr. 21.00 (munition comprise)

Distinctions Selon règlement et barème de la FVCV

		E	J/V	JJ/SV
Cat A	Fusil standard et Arme libre	74	72	71
Cat D-E	F ass 57-03, Mousqueton, F ass 90	67	65	64
	F ass 57-02	65	63	61

Participation Participation réservée aux seuls tireurs d'une société de Cible membre de la Fédération. Cette passe doit être est obligatoirement tirée en premier.

Répartition Aucune

Rachat Aucun

Classement Roi du Tir et dauphin de la Fédération en catégorie A et D-E (réservé aux membres des Cibles de la Fédération et aux invités annoncés)

Important selon décision à l'unanimité de l'assemblée des délégués du 12 mai 2023 :
Si, lors de la distribution des prix du tir de la FVCV/SVAWS, le tireur bénéficiaire d'un prix est absent, ce dernier conserve son rang mais n'a pas droit à son prix qui sera remis au tireur suivant.
Aucune excuse n'est acceptée.

Catégories de classement Tous les fusils 300m

Cible A10

Programme de tir 2 coups d'essai cpc
3 coups, cpc
3 coups, marqués à la fin

Positions Fusil standard : couché bras franc
Arme libre : non couché
Fusil d'assaut : sur bipied
Mousqueton : couché bras franc ou couché-appuyé ou sur bipied

Les Vétérans peuvent tirer au fusil libre et au fusil standard en position couchée.
Les Seniors-vétérans peuvent tirer sur appui.

Frais de participation Fr. 20.00 (munition comprise)

Rachat(s) Max 2

Frais de participation Fr. 16.00 par rachat (munition comprise)

Distinction *Don en nature d'une valeur de Fr 12.-*

		E	J/V	JJ/SV
Cat A	Fusil standard et Arme libre	54	53	52
Cat D-E	F ass 57-03, Mousqueton, F ass 90	52	51	50
	F ass 57-02	49	48	47

Prix Prix aux 8 premiers en catégorie A
Prix aux 10 premiers en catégorie D/E
Prix aux 3 premiers Juniors
Prix aux 3 premières Dames

Meilleure passe Cible Nouvelle de Lens, appui par la suivante, le nombre de 10, de 9, de 8 et le meilleur coup à 100 points.

Important selon décision à l'unanimité de l'assemblée des délégués du 12 mai 2023 :
Si, lors de la distribution des prix du tir de la FVCV/SVAWS, le tireur bénéficiaire d'un prix est absent, ce dernier conserve son rang mais n'a pas droit à son prix qui sera remis au tireur suivant. Aucune excuse n'est acceptée.